

## D1 ou double licence

Par **hipparque**, le 19/01/2015 à 13:08

Bonjour,

Je poste ce message pour ma fille en terminale ES qui voudrait plus tard étudier le droit public international afin de travailler dans la diplomatie, les organisations internationales ou les ONG

Elle est bonne élève et a un bon niveau d'anglais.

Elle hésite entre intégrer une double licence droit anglais ou tenter une prépa D1.

Le niveau d'anglais en D1 est-il suffisant pour intégrer une 3ème année droit français anglais comme celui que prépare Versailles- Saint Quentin ou anglo-américain comme à Cergy?

Est-il possible après D1 d'être acceptée au DULA commun law/ paris 1

et que pensez vous de cette dernière filière ?

Merci